

extrait
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le 22 mars, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 14

Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Thierry MAZILLE ; Sandrine GAYET ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Catherine REAULT ; Stéphane MASTROPIETRO ; Lionel FIAT ; Céline BERNIGAUD ; Jean-Paul BELLIN ; Alain GUIMET ; Frédéric GEROMIN

Procurations : Vincent PELLETIER à Sandrine GAYET ; Laurence LEROUX à Thierry MAZILLE

Absents : Christelle DEROUET

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Thierry MAZILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Date de la convocation : 15 mars 2016

DELIBERATION N° 8 :

OBJET : Vote du Budget Primitif communal 2016

Il est adopté par les membres présents comme suit : 1 voix ne prend pas part au vote – 13 voix pour

- **Budget Principal**

- Pour les dépenses de fonctionnement : 1 141 932.00 €
- Pour les recettes de fonctionnement : 1 141 932.00 €
- Pour les dépenses d'investissement : 837 619.41 €
- Pour les recettes d'investissement : 837 619.41€

Ainsi fait et délibéré, à Revel, le 22 mars 2016.
Pour extrait

Bernard MICHON
Maire de Revel,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE REVEL-BUDGET COMMUNAL

Numéro SIRET : 21380334900017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DOMENE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2016

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.20 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.21	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.23	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.24	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.25	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.27	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.28	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.29	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.30	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.31	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.32	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct.	X	
p.33	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.	X	
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.34	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.35	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.38	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.39	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 38334	MAIRIE DE REVEL BUDGET COMMUNAL	BP 2016
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 438
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	791,36	0,00
2	Produits des impositions directes / population	363,14	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	791,07	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	565,75	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	88,32	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,68%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	101,66%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	71,52%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2; R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL		BP	2016
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	341 854,00	0,00	331 378,00	331 378,00	331 378,00
012	Charges de personnel	618 786,00	0,00	588 120,00	588 120,00	588 120,00
014	Atténuations de produits	21 149,00	0,00	21 150,00	21 150,00	21 150,00
65	Autres charges gestion courante	402 734,48	0,00	144 047,00	144 047,00	144 047,00
Total des dépenses de gestion courante		1 384 523,48	0,00	1 084 695,00	1 084 695,00	1 084 695,00
66	Charges financières	10 870,00	0,00	9 915,00	9 915,00	9 915,00
67	Charges exceptionnelles	1 660,00	0,00	5 620,00	5 620,00	5 620,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			37 741,00	37 741,00	37 741,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 397 053,48	0,00	1 137 971,00	1 137 971,00	1 137 971,00
023	Virement à la sect ^e d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	6 560,00		3 961,00	3 961,00	3 961,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 560,00		3 961,00	3 961,00	3 961,00
TOTAL		1 403 613,48	0,00	1 141 932,00	1 141 932,00	1 141 932,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 141 932,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	18 728,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services	131 530,00	0,00	131 260,00	131 260,00	131 260,00
73	Impôts et taxes	633 402,32	0,00	690 801,00	690 801,00	690 801,00
74	Dotations et participations	303 638,00	0,00	282 502,00	282 502,00	282 502,00
75	Autres produits gestion courante	19 379,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 106 677,32	0,00	1 137 563,00	1 137 563,00	1 137 563,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 106 677,32	0,00	1 137 563,00	1 137 563,00	1 137 563,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	2 261,00		2 261,00	2 261,00	2 261,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 261,00		2 261,00	2 261,00	2 261,00
TOTAL		1 108 938,32	0,00	1 139 824,00	1 139 824,00	1 139 824,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 108,00
---	-----------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 141 932,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 700,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	85 336,00	58 456,00	0,00	0,00	58 456,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
21	Immobilisations corporelles	469 046,00	25 848,00	729 248,41	729 248,41	755 096,41
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		554 382,00	84 304,00	732 548,41	732 548,41	816 852,41
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	19 420,00	0,00	18 506,00	18 506,00	18 506,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 420,00	0,00	18 506,00	18 506,00	18 506,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		573 802,00	84 304,00	751 054,41	751 054,41	835 358,41
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 261,00		2 261,00	2 261,00	2 261,00
041	Opérations patrimoniales (4)	19 257,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		21 518,00		2 261,00	2 261,00	2 261,00
TOTAL		595 320,00	84 304,00	753 315,41	753 315,41	837 619,41

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

837 619,41

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	191 798,00	0,00	129 845,00	129 845,00	129 845,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		191 798,00	0,00	129 845,00	129 845,00	129 845,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	35 968,00	0,00	58 305,00	58 305,00	58 305,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)		0,00	350 206,78	350 206,78	350 206,78
138	Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	3 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		38 968,00	0,00	408 511,78	408 511,78	408 511,78
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		230 766,00	0,00	538 356,78	538 356,78	538 356,78
021	Virement de la section de fonct. (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 560,00		3 961,00	3 961,00	3 961,00
041	Opérations patrimoniales (4)	19 257,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		25 817,00		3 961,00	3 961,00	3 961,00
TOTAL		256 583,00	0,00	542 317,78	542 317,78	542 317,78

+

=

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

295 301,63

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

837 619,41

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)

1 700,00

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL		BP	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	331 378,00		331 378,00
012	Charges de personnel	588 120,00		588 120,00
014	Atténuations de produits	21 150,00		21 150,00
65	Autres charges gestion courante	144 047,00		144 047,00
66	Charges financières	9 915,00	0,00	9 915,00
67	Charges exceptionnelles	5 620,00	0,00	5 620,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	3 961,00	3 961,00
022	Dépenses imprévues Fonct	37 741,00		37 741,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 137 971,00	3 961,00	1 141 932,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 141 932,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 261,00	2 261,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	18 506,00	0,00	18 506,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	58 456,00	0,00	58 456,00
204	Subventions d'équipements versés	3 300,00	0,00	3 300,00
21	Immobilisations corporelles (6)	755 096,41	0,00	755 096,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	835 358,41	2 261,00	837 619,41

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	837 619,41
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
70	Produits des services	131 260,00		131 260,00
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	690 801,00		690 801,00
74	Dotations et participations	282 502,00		282 502,00
75	Autres produits gestion courante	13 000,00	0,00	13 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre entre section	0,00	2 261,00	2 261,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 137 563,00	2 261,00	1 139 824,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 108,00
------------------------------------	----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 141 932,00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 305,00	0,00	58 305,00
13	Subventions d'investissement	129 845,00	0,00	129 845,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		3 961,00	3 961,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		188 150,00	3 961,00	192 111,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	295 301,63
---	------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	350 206,78
----------------------------	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	837 619,41
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	341 854,00	331 378,00	331 378,00
60226	Vêtements de travail		0,00	0,00
60612	Energie-électricité	34 000,00	34 000,00	34 000,00
60613	Chauffage urbain		0,00	0,00
60621	Combustibles	8 000,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	8 500,00	7 500,00	7 500,00
60623	Alimentation	6 400,00	7 000,00	7 000,00
60624	Produits de traitement		0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 200,00	2 200,00	2 200,00
60632	F. de petit équipement	18 230,00	15 350,00	15 350,00
60633	F. de voirie	17 000,00	17 000,00	17 000,00
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	1 750,00	2 000,00	2 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	8 478,00	8 215,00	8 215,00
6068	Autres matières & fournitures	450,00	600,00	600,00
6071	Compteurs		0,00	0,00
6078	Autres marchandises		0,00	0,00
6132	Locations immobilières		0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61522	Entretien de bâtiments		0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	8 500,00	9 500,00	9 500,00
61523	Entretien de voies et reseaux		0,00	0,00
615231	Voirie	50 000,00	40 000,00	40 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	20 000,00	8 560,00	8 560,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	20 728,00	20 684,00	20 684,00
6161	Assurance multirisque	12 000,00	12 000,00	12 000,00
617	Etudes et recherches		2 700,00	2 700,00
6182	Doc. générale et Technique	150,00	150,00	150,00
6188	Autres frais divers	36 200,00	48 869,00	48 869,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	600,00	550,00	550,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6228	Divers		0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés		0,00	0,00
6237	Publications	3 500,00	4 380,00	4 380,00
6247	Transp.collectifs		0,00	0,00
6248	Frais de transports divers	11 500,00	11 400,00	11 400,00
6251	Voyages et déplacements		0,00	0,00
6256	Missions	1 860,00	1 850,00	1 850,00
6257	Réceptions		0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	2 800,00	2 800,00
6262	Frais de télécommunication	8 500,00	8 000,00	8 000,00
627	Services bancaires et assimil	50,00	25,00	25,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 178,00	9 086,00	9 086,00
6282	Frais de gardiennage	6 800,00	5 175,00	5 175,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	11 000,00	11 000,00
63513	Autres impôts locaux		0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement	10,00	10,00	10,00
6355	Taxes & impôts sur véhicules		0,00	0,00
6358	Autres droits	270,00	274,00	274,00
012	Charges de personnel	618 786,00	588 120,00	588 120,00
6218	Autre personnel extérieur	14 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	2 700,00	2 900,00	2 900,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6332	Cotisations au FNAL		0,00	0,00
6333	Participat° à la format° prof.	1 810,00	2 400,00	2 400,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	7 450,00	6 950,00	6 950,00
6338	Autres impôts & taxes	1 110,00	1 100,00	1 100,00
6411	Personnel titulaire	266 011,00	250 000,00	250 000,00
6413	Personnel non titulaire	137 150,00	141 000,00	141 000,00
64161	Emplois jeunes		0,00	0,00
64168	Autres		0,00	0,00
6417	Rémunération des apprentis		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	86 590,00	85 650,00	85 650,00
6453	Cotisations caisses retraite	65 785,00	61 400,00	61 400,00
6454	Cotisations ASSEDIC	8 775,00	9 050,00	9 050,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	500,00	500,00	500,00
6457	Cotis. soc. liées apprentissage		0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	745,00	700,00	700,00
64731	Alloc.chôm.versées directem.		0,00	0,00
6475	Médecine du travail	1 500,00	1 820,00	1 820,00
6478	Autres charges sociales	660,00	650,00	650,00
014	Atténuations de produits	21 149,00	21 150,00	21 150,00
73921	Attributions de compensation		0,00	0,00
73925	Fonds pérèq. interco et commun.	21 149,00	21 150,00	21 150,00
65	Autres charges gestion courante	402 734,48	144 047,00	144 047,00
6521	Déficit budgets annexes		0,00	0,00
6522	Reversement excédent bud. ann.		0,00	0,00
6531	Indemnités élus	39 670,00	41 000,00	41 000,00
6532	Frais de mission élus	30,00	200,00	200,00
6533	Cotisations retraite élus	3 035,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	6 350,00	5 000,00	5 000,00
6535	Formation élus	500,00	500,00	500,00
6536	Frais de représentation du maire	50,00	50,00	50,00
65372	Cotisation alloc. fin mandat		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur		0,00	0,00
6552	Aide sociale du département		0,00	0,00
6553	Service d'incendie	29 827,00	29 827,00	29 827,00
6554	Contribution organ.regroup.		0,00	0,00
65541	Compensat° charges territoriales	7 350,00	2 722,00	2 722,00
65548	Autres contributions		10 968,00	10 968,00
6558	Autres dépenses obligatoires		0,00	0,00
657351	Subv au GFP de rattachement		0,00	0,00
657361	Caisse des écoles	6 059,00	5 800,00	5 800,00
657362	CCAS	14 794,00	16 244,00	16 244,00
657364	A caractère industriel et commer	289 658,48	20 000,00	20 000,00
65737	Autres EPL		0,00	0,00
65738	Autres organismes publics		0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	5 411,00	7 736,00	7 736,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 384 523,48	1 084 695,00	1 084 695,00
66	Charges financières (b)	10 870,00	9 915,00	9 915,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 870,00	9 915,00	9 915,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 660,00	5 620,00	5 620,00
6711	Intérêts moratoires,pénalités	100,00	150,00	150,00
6713	Secours et dots		0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionne.		0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	1 560,00	5 470,00	5 470,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		37 741,00	37 741,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 397 053,48	1 137 971,00	1 137 971,00
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	6 560,00	3 961,00	3 961,00
675	Valeur comptable immob. cédées (8)		0,00	0,00
676	Dif. sur réal. trans. en invest. (8)		0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp. & corp	6 560,00	3 961,00	3 961,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 560,00	3 961,00	3 961,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 560,00	3 961,00	3 961,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 403 613,48	1 141 932,00	1 141 932,00

+ RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
+ D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
= TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 141 932,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	18 728,00	20 000,00	20 000,00
6091	RRR sur matières premières		0,00	0,00
6092	RRR autres approvisionnements		0,00	0,00
6095	RRR sur matériels,équipements		0,00	0,00
6096	RRR approv.non stockés		0,00	0,00
6097	RRR sur marchandises		0,00	0,00
619	RRR sur services extérieurs	728,00	0,00	0,00
629	RRR sur autres serv.extér.		0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	18 000,00	20 000,00	20 000,00
6459	Remb.sur charges de Sécu.		0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales		0,00	0,00
70	Produits des services	131 530,00	131 260,00	131 260,00
7011	Ventes d'eau		0,00	0,00
7013	Vente de produits résiduels		0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis		0,00	0,00
7022	Coupes de bois		0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers		0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières		0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public		0,00	0,00
7035	Droits de chasse et pêche		0,00	0,00
7036	Taxes pâturage, tourbage		0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes	2 500,00	1 700,00	1 700,00
70611	Redevance ordures ménagères		0,00	0,00
7062	Redev. services à car. culturel	800,00	800,00	800,00
7065	Droits de port et navigation		0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	77 730,00	77 000,00	77 000,00
70682	Locations de compteurs		0,00	0,00
70683	Produits commissions recouvr.		0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	7 500,00	7 500,00	7 500,00
7071	Compteurs		0,00	0,00
7078	Autres marchandises		0,00	0,00
7083	Locations diverses(-immeub)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70841	Mise à dispo personnel CDE CCAS	42 000,00	43 260,00	43 260,00
70872	Remb par budgets annexes		0,00	0,00
70878	Remb par autres redevables		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	633 402,32	690 801,00	690 801,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	510 082,00	522 192,00	522 192,00
7321	Attribution de compensation	14 932,00	15 598,00	15 598,00
7322	Dot. de solidarité communautaire	30 000,00	81 000,00	81 000,00
7323	F.N.G.I.R.	37 811,00	37 811,00	37 811,00
7331	Taxe enlèv.ordures ménagères		0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	4 200,00	4 200,00	4 200,00
7351	Taxe conso finale électricité		0,00	0,00
7363	Impôts sur les spectacles		0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	36 377,32	30 000,00	30 000,00
7388	Autres taxes diverses		0,00	0,00
74	Dotations et participations	303 638,00	282 502,00	282 502,00
7411	Dotation forfaitaire	129 260,00	102 000,00	102 000,00
74121	Dot Solidarité rurale	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74127	Dot nationale de péréquation	6 500,00	0,00	0,00
745	DSI		0,00	0,00
746	DGD		0,00	0,00
74718	Autres		2 000,00	2 000,00
7472	Subv.région		0,00	0,00
7473	Subv.département		0,00	0,00
74741	Particip. des communes du GFP	33 090,00	40 000,00	40 000,00
74748	Particip des autres communes		0,00	0,00
74751	Particip du GFP de rattachement		0,00	0,00
74758	Particip des autres groupements	15 034,00	26 800,00	26 800,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
74	Dotations et participations	303 638,00	282 502,00	282 502,00
7476	CCAS, Caisse des Ecoles	2 800,00	2 500,00	2 500,00
7478	Autres organismes	19 000,00	19 500,00	19 500,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut		0,00	0,00
748311	Compensat° pertes bases imp. CET		0,00	0,00
748313	Dotat° compensat° réforme TP	19 000,00	19 000,00	19 000,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	96,00	0,00	0,00
74832	Attributions du FDTP	14 000,00	14 000,00	14 000,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)		0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	3 299,00	2 904,00	2 904,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 441,00	2 798,00	2 798,00
74836	Dot. Compensat° TP - syndicales		0,00	0,00
74838	Autres attributions de péréquat°		0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	3 088,00	0,00	0,00
7485	Dotat° pour les titres sécurisés		0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	29 030,00	26 000,00	26 000,00
75	Autres produits gestion courante	19 379,00	13 000,00	13 000,00
752	Revenus des immeubles	19 379,00	13 000,00	13 000,00
754	Redevances défaut branch. égout		0,00	0,00
7551	Excédent budgets annexes		0,00	0,00
7552	Prise en charge budgets annexes		0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 106 677,32	1 137 563,00	1 137 563,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
7621	Prod immo financ. régl. échéance		0,00	0,00
76231	Remb. intérêts par communes GFP		0,00	0,00
764	Revenus valeurs mob.placement		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
7713	Libéralités reçues		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 106 677,32	1 137 563,00	1 137 563,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	2 261,00	2 261,00	2 261,00
722	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
776	Dif. réal. reprise au résultat (7)		0,00	0,00
777	Subv.transférées au résultat	2 261,00	2 261,00	2 261,00
7785	Excéd.invt repris au cpte résult (7)		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers (7)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 261,00	2 261,00	2 261,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 108 938,32	1 139 824,00	1 139 824,00

	+
RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 108,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 141 932,00

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL		BP	2016
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	85 336,00	0,00	0,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	80 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 336,00	0,00	0,00
2088	Autres immos incorporelles		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		3 300,00	3 300,00
204111	Etat : Bien mobilier, matériel		0,00	0,00
2041483	Cne : Projet infrastructures		3 300,00	3 300,00
2041581	GFP : Biens mobiliers, matériel		0,00	0,00
2041631	ADM : Biens mobiliers, matériel		0,00	0,00
204181	Autres : Biens mobiliers, mat.		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	469 046,00	729 248,41	729 248,41
2111	Terrains nus	2 242,00	69 000,00	69 000,00
2113	Terrains aménagés-sauf voirie		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
2117	Bois,forêts		0,00	0,00
2118	Autres terrains		0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	15 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires		534 368,41	534 368,41
21318	Autres bâtiments publics		30 050,00	30 050,00
2135	Instal. géné. agenc. aména. cons	31 640,00	37 903,00	37 903,00
2138	Autres constructions	42 047,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	90 950,00	11 165,00	11 165,00
2152	Installations de voirie	52 308,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	179 950,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant		0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
21571	Matériel roulant		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage	39 636,00	0,00	0,00
21757	Matériel et outillage de voirie		0,00	0,00
21783	Matériel de bureau et informat.		0,00	0,00
2181	Installat° géné. agenc. divers		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.		3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier		0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	15 273,00	43 762,00	43 762,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
2284	Mobilier		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
2313	Immos en cours-constructions		0,00	0,00
2315	Immos en cours-inst.techn.		0,00	0,00
2318	Autres immos corp. en cours		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		554 382,00	732 548,41	732 548,41
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1312	Régions		0,00	0,00
1316	Autres éta. publics locaux		0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
1328	Autres		0,00	0,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	19 420,00	18 506,00	18 506,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
1641	Emprunts en euros	19 420,00	18 506,00	18 506,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
275	Dépôts et cautions versées		0,00	0,00
2764	Créances sur les particuliers		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 420,00	18 506,00	18 506,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		573 802,00	751 054,41	751 054,41
040	Opérations d'ordre entre section (7)	2 261,00	2 261,00	2 261,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	2 261,00	2 261,00	2 261,00
13917	Budget communautaire	2 261,00	2 261,00	2 261,00
192	plus/moins value cession d'immo		0,00	0,00
28031	Amortis. frais d'études		0,00	0,00
28032	Amortis frais de recherche dével		0,00	0,00
28041581	GFP : Biens mobiliers, matériel		0,00	0,00
2804181	Autres : Biens mobiliers, mat.		0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	19 257,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés-sauf voirie		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	18 127,00	0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	1 130,00	0,00	0,00
2313	Immos en cours-constructions		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		21 518,00	2 261,00	2 261,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		595 320,00	753 315,41	753 315,41

RESTES A REALISER 2015 (11)	84 304,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	837 619,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	191 798,00	129 845,00	129 845,00
1312	Subv.équip.transf.régions		0,00	0,00
1316	Subv.équip.transf.autres EPL		0,00	0,00
1317	Budget communautaire , fonds str		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux		0,00	0,00
1322	Régions	132 000,00	0,00	0,00
1323	Départements	47 838,00	89 532,00	89 532,00
13258	Subv des autres groupements	11 960,00	0,00	0,00
1326	Autres EPL		10 313,00	10 313,00
1328	Autres		30 000,00	30 000,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
2118	Autres terrains		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
21561	Matériel roulant		0,00	0,00
21571	Matériel roulant		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
21757	Matériel et outillage de voirie		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
2315	Instal. mat. et outil. technique		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	191 798,00	129 845,00	129 845,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	35 968,00	408 511,78	408 511,78
10222	FCTVA	8 885,00	48 305,00	48 305,00
10223	TLE		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	27 083,00	10 000,00	10 000,00
10228	Autres fonds		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		350 206,78	350 206,78
138	Autres subventions d'investissement non transférables		0,00	0,00
1383	Départements		0,00	0,00
1388	Autres		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
266	Autres formes de participa°		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA		0,00	0,00
2764	Créances sur les particuliers		0,00	0,00
024	Produits des cessions	3 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	38 968,00	408 511,78	408 511,78

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		230 766,00	538 356,78	538 356,78
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	6 560,00	3 961,00	3 961,00
192	plus/moins value cession d'immo		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
2183	Mat. de bureau et informatique		0,00	0,00
28031	Amortis. frais d'études		0,00	0,00
28041581	GFP : Biens mobiliers, matériel	2 599,00	0,00	0,00
2804181	Autres : Biens mobiliers, mat.	3 961,00	3 961,00	3 961,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 560,00	3 961,00	3 961,00
041	Opérations patrimoniales (9)	19 257,00	0,00	0,00
1322	Régions		0,00	0,00
2313	Constructions	18 127,00	0,00	0,00
2315	Instal. mat. et outil. technique		0,00	0,00
2318	Autres immos corp. en cours	1 130,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		25 817,00	3 961,00	3 961,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		256 583,00	542 317,78	542 317,78

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	295 301,63
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	837 619,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts (total)					370 524,50									
036317201	Crédit Agricole				370 524,50									
AR010166	Caisse Epargne				76 224,50 F			5,452	5,452		T		O	A-1
					294 300,00 F			4,65	4,65		T	F	O	A-1
Total général					370 524,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulés de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (16)
						Emprunts et Dettes au 01/01/2016						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				216 772,66					18 505,43	9 809,53	0,00	0,00
1641 Emprunts (total)				216 772,66					18 505,43	9 809,53	0,00	0,00
036317201	N			5 453,96	0,00	F	5,452		5 453,96	149,28	0,00	0,00
AR010166	N			211 318,70	12,00	F	4,65		13 051,47	9 760,25	0,00	0,00
Total général				216 772,66					18 505,43	9 809,53	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement.	2					
	Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	100,00%					
	Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	216 772,66					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier							
(C) Option d'échange (swaption)							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5							
(F) Autres types de structures							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

Mairie de Revel - 38 - Budget Communal	BP	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Mairie de Revel - 38 - Budget Communal

BP

2016

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2016	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse de crédit agricole					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL		BP	2016
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES		A2.7	

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		20 767,00	20 767,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		18 506,00	18 506,00
1641	Emprunts en euros	18 506,00	18 506,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 261,00	2 261,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 261,00	2 261,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	20 767,00	84 304,00	D001 0,00	105 071,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		62 266,00	III 62 266,00
Ressources propres externes de l'année (a)		58 305,00	58 305,00
10222	Dotations Fonds divers Réserves	48 305,00	48 305,00
10223	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00
10228	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	0,00	0,00
266	Participations et créances ratta	0,00	0,00
2762	Autres immos financières	0,00	0,00
2764	Autres immos financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		3 961,00	3 961,00
28031	Amortis. frais d'études	0,00	0,00
28041581	GFP : Biens mobiliers, matériel	0,00	0,00
2804181	Autres : Biens mobiliers, mat.	3 961,00	3 961,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	62 266,00	0,00	295 301,63	350 206,78	707 774,41

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 105 071,00
Ressources propres disponibles	IV 707 774,41
Solde	V = IV - II (6) + 602 703,41

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
 ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
 D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
65541		PARTICIP LOCATION PREFABRIQUE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE		1 220,00
65541		PARTICIP FOURIERE ANIMALE	SA CHENIL SERVICE		1 502,00
65548		PARTICIP TRANSPORT SCOLAIRE 2014/2015	Commune de ST JEAN LE VIEUX		5 327,00
65548		participation transport 2015/2016	Commune de St Jean le Vieux		5 449,00
65548		PARTICIPATION VISITES MEDICALES ELEVES REVEL	CROLLES CENTRE MEDICO SCOLAIRE		192,00
657361		SUBVENTION CLASSES 2016/2017	COOPERATIVE SCOLAIRE DE REVEL ECOLE ELEMENTAIRE		2 312,00
657361		SUBVENTION CLASSES 2016/2017	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE DE REVEL MATERNELLE		1 188,00
657361		SUBVENTION PROJET 2016	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE		2 300,00
657362		SUBVENTION 2016	CCAS de REVEL		16 244,00
657364		Subvention 2016	BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT DE REVEL		20 000,00
6574		SUBVENTION 2016	A TRAVERS CHANT (CHORALE REVEL)		450,00
6574		SUBVENTION 2016	ACAB (Association Comice Belledonne		400,00
6574		Subvention 2016	ADEVAM		80,00
6574		SUBVENTION CEJ	AFR (Association Familiale Rurale)		1 186,00
6574		SUBVENTION 2016 (Noel)	AFR (Association Familiale Rurale)		500,00
6574		subvention 2016 (Fête des jeunes)	AFR REVEL (association Familiale et Rurale)		500,00
6574		subvention (Fête de l'été)	AFR REVEL (Association Familiale et Rurale)		1 000,00
6574		Subvention 2016	ARSR (Association Pour un Restaurant Scolaire)		300,00
6574		subvention annuelle 2016	Assoc Nale Anciens des Maquis du Grésivaudan		80,00
6574		SUBVENTIONS 2016	ASSOCIATIONS NON DETERMINEES		2 300,00
6574		Subvention 2016	Basket de Domène		100,00
6574		subvention annuelle 2016	DDEN (Direction Départementale Education Nationale		80,00
6574		subvention annuelle 2016	Prévention routière		80,00
6574		Subvention 2016 (Fête du Sport)	ROC (Revel Omnisports Club)		600,00
6574		Subvention 2016	Souvenir Français		80,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	
	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	1,89	1,89	1,89	0,71	2,6
Attaché Territorial	A	0	0,5	0,5	0	0	0,5
Secrétaire de mairie	A	0	0	0	0	0,71	0,71
Adjoint administratif de 1ère cl	C	0	0,62	0,62	0	0	0,62
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	0	0,77	0,77	0	0	0,77
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	2,56	7,56	7,56	1,23	8,79
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	3	1,62	4,62	4,62	0	4,62
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0	0,94	0,94	0,94	0	0,94
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
Agent de surveillance garderie	C	0	0	0	0	0,29	0,29
Agent fonctions ATSEM	C	0	0	0	0	0,94	0,94
FILIERE ANIMATION (i)		0	0,91	0,91	0,91	0	0,91
Adjoint d'animation 2ème classe	C	0	0,91	0,91	0,91	0	0,91
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		5	5,36	10,36	10,36	1,94	12,3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				4 025,36		
Secrétaire de mairie	A	ADM	625	2 070,40	3-4	CDI
Agent de surveillance garderie	C	TECH	350	535,26	3-4	CDI
Agent fonctions ATSEM	C	TECH	325	1 419,70	3-3-5	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				3 250,21		
Agent anim cantine, TAP, garderie, ménage	C	TECH	322	722,47	3-3-5	CDD
Agent de facturation garderie	C	TECH	322	541,42	3-3-5	CDD
Agent de surveillance garderie	C	TECH	322	238,65	3-3-5	CDD
Agent d'entretien polyvalent	C	TECH	322	978,48	3-a	CDD
Animateur TAP	C	TECH	0	364,38	3-3-5	CDD
Coordinatrice TAP	C	TECH	340	404,81	3-3-5	CDD
TOTAL GENERAL				7 275,57		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-a* : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 35 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	2 168 000,00	1,648	11,380	0,000	246 718,00	1,648
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 242 000,00	1,183	21,010	0,000	260 944,00	1,183
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	22 900,00	-1,049	63,450	0,000	14 530,00	-1,048
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	3 432 900,00	1,460			522 192,00	1,340

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Revel, le 22/03/2016

Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Revel, le 22/03/2016

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES : Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

Date de convocation : 15/03/2016

BELLEVILLE Jean-Marc	
BELLIN Jean-Paul	
BERNIGAUD Céline	
BOURDELAIN Coralie	
DEROUET Christelle	Absente
FIAT Lionel	
GAYET Sandrine	
GEROMIN Frédéric	
GUIMET Alain	
LEROUX Laurence	Procuration à Thierry MAZILLE
MASTROPIETRO Stéphane	
MAZILLE Thierry	
MICHON Bernard	

Envoyé en préfecture le 29/03/2016
Reçu en préfecture le 29/03/2016

MAIRIE DE REVEL - 38 - BUDGET COMMUNAL

Affiché le

BP 2016

ID : 038-213603349-20160322-BP-COM22032016-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Revel, le 22/03/2016
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Revel, le 22/03/2016

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 1

Date de convocation : 15/03/2016

BELLEVILLE Jean-Marc	
BELLIN Jean-Paul	
BERNIGAUD Céline	
BOURDELAIN Coralie	
DEROUET Christelle	Absente
FIAT Lionel	
GAYET Sandrine	
GEROMIN Frédéric	
GUIMET Alain	
LEROUX Laurence	Procuration à Thierry MAZILLE
MASTROPIETRO Stéphane	
MAZILLE Thierry	
MICHON Bernard	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PELLETIER Vincent	Procuration à Sandrine Gayet
REAULT Catherine	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Revel, le 22/03/2016